



LA PROVENCE  
**DE DEMAIN** ÇA COMMENCE  
**AUJOURD'HUI**

# Evaluation des actions éducatives

Rapport de la Section Prospective, Stratégie, Evaluation

**ANNEXES**

*Décembre 2018*



CONSEIL  
DE  
PROVENCE

**Circulaire n° 2016-138 du 19-9-2016 relative aux actions éducatives et programme des actions éducatives 2016/2017**

---

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-rectrices et vice-recteurs ; au directeur de l'académie de Paris ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; à la cheffe du service de l'éducation nationale de Saint-Pierre-et-Miquelon ; aux déléguées et délégués académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle ; aux inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale ; aux directrices et directeurs d'école ; aux principales et principaux ; aux proviseuses et proviseurs*

---

## Préambule

Les actions éducatives à destination des élèves du premier et du second degrés, en continuité et en complémentarité des programmes, **valorisent les initiatives collectives ou individuelles, encouragent les approches pédagogiques transversales et contribuent à développer les partenariats.**

Le programme des actions éducatives 2016-2017, consultable sur le portail Éduscol, recense l'ensemble des opérations pilotées au niveau national et proposées aux écoles, collèges et lycées. **Elles complètent l'offre éducative académique et locale.**

Pour cette rentrée 2016, cette offre prend un relief particulier avec l'entrée en vigueur du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et la mise en œuvre des nouveaux programmes de cycles sur l'ensemble de la scolarité obligatoire. De plus, cette année 2016-2017 est marquée par la mise en place, la généralisation ou la consolidation des parcours éducatifs : parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours citoyen, parcours avenir et parcours éducatif de santé, ainsi que par le déploiement du plan numérique pour l'École comportant une importante mise à disposition de ressources pédagogiques (Éduthèque et banques de ressources en cycle 3 et 4 en particulier) et un effort global pour le développement des usages pédagogiques du numérique. D'autre part, l'année scolaire 2016-2017 a été déclarée « Année de l'Olympisme de l'école à l'université ».

## **1 - Une offre nationale accessible au plus grand nombre, variée et de qualité**

L'offre d'actions éducatives est organisée en neuf thèmes principaux :

- culture scientifique, technique, industrielle et entrepreneuriale ;
- éducation à la citoyenneté ;
- éducation artistique et culturelle ;
- éducation à l'environnement et au développement durable ;
- éducation aux médias et à l'information ;
- langue, littérature et philosophie ;
- histoire et mémoire ;
- sport, santé, sécurité, responsabilité ;
- recherche, innovation, expérimentation, usage du numérique.

Les actions éducatives recouvrent la plupart des champs disciplinaires, souvent en interdisciplinarité. Elles contribuent à la mise en œuvre des différents parcours éducatifs de l'élève au service des objectifs pédagogiques et éducatifs de l'École.

Même quand elles se traduisent par un événement ponctuel, la plupart de ces actions sont conduites pendant plusieurs mois par les équipes éducatives et s'inscrivent dans le projet d'école ou d'établissement, au service d'un projet cohérent de parcours de formation des élèves.

Beaucoup d'entre elles font l'objet de conventions entre le ministère et différents partenaires : services des ministères en charge de la culture, de la jeunesse et des sports, de la politique de la ville, de la défense, de la justice et de l'environnement, associations dont les missions sont parfois ancrées dans une histoire liée de longue date à celle des politiques éducatives. Elles mettent en jeu la pratique, l'appropriation de connaissances et des expériences sensibles (rencontre de professionnels et de personnalités qualifiées (artistes, partenaires de l'histoire et de la mémoire, acteurs du monde sportif ou de l'économie, etc.), fréquentation de structures professionnelles, d'institutions culturelles...

Il s'agit souvent de prix et de concours, de journées ou de semaines dédiées, certains d'entre eux étant bien identifiés par les équipes éducatives : la Semaine de la presse et des médias à l'école, la Journée internationale des droits de l'enfant, la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, les Olympiades nationales (de mathématiques, de géosciences, de chimie, de physique, de sciences de l'ingénieur), etc. D'autres actions connaissent une notoriété grandissante dans le monde de l'éducation et au-delà : le Prix Jean Renoir des lycéens, la Journée nationale du sport scolaire, la Semaine des mathématiques, le Prix Goncourt des lycéens, le programme Eco-école, le Printemps des poètes, le Concours des dix mots, etc. Sont présentées également des actions plus récentes : la Journée de la laïcité, le prix Non au harcèlement, la Journée nationale de l'innovation, la Journée du direct, le concours Déconstruire les stéréotypes sexistes, la Fabrique à chansons, la Classe, l'œuvre !, etc.

De nouvelles opérations sont inscrites au programme 2016-2017 : le concours Découvrons notre Constitution, la Semaine de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat féminin, la Journée de lutte contre l'homophobie et la transphobie, le Prix lycéen du livre de philosophie, le prix national Éthique et sport scolaire, l'opération Expédition 7e continent, l'évolution des deux opérations Agis pour tes droits, de l'expression à l'action et L'École en chœur, la réforme complète du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Les enseignants peuvent ainsi avoir accès à des activités éducatives de qualité et construire un programme cohérent avec le projet d'école ou d'établissement.

## **2 - Des activités cohérentes avec les enseignements et les contextes d'enseignement éducatifs locaux**

Il revient aux équipes éducatives de déterminer, dans ce programme, les actions les plus appropriées aux élèves, en les articulant avec les enseignements disciplinaires et/ou

interdisciplinaires, et les dispositifs pédagogiques tels que les ateliers, les classes à projet artistique et culturel, etc.

Mettre en œuvre une action éducative peut favoriser la diversification et la différenciation des pratiques pédagogiques. Leur caractère interdisciplinaire peut faciliter la mise en œuvre de projets pour croiser les connaissances et construire de nouvelles compétences par une approche plus concrète des savoirs, par exemple, dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) au sein des collèges. De même, la mise en place d'actions éducatives communes entre école et collège, peut tout particulièrement favoriser la coopération nécessaire entre les enseignants des premier et second degrés pour la mise en œuvre des enseignements du cycle 3.

Ces actions éducatives peuvent aussi trouver place dans le cadre de l'accompagnement éducatif, organisé en collège et dans les écoles élémentaires de l'éducation prioritaire.

Pour la mise en œuvre de ces actions éducatives on pourra s'appuyer sur des membres de la réserve citoyenne de l'éducation nationale.

La rentrée 2016 est tout particulièrement marquée par la mise en œuvre du parcours citoyen défini dans la [circulaire n° 2016-092 du 20 juin 2016](#). Il est un outil au service des objectifs pédagogiques et éducatifs de l'École, avec spécifiquement le renforcement de la transmission des valeurs de la République, l'éducation contre le racisme et l'antisémitisme et toutes formes de discriminations, la lutte contre le harcèlement scolaire ainsi que l'éducation aux médias et à l'information et la stratégie du numérique, qui permet aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication.

Par ailleurs, la [Charte pour l'éducation artistique et culturelle](#), présentée le 8 juillet 2016 en Avignon par le Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle, rassemble les acteurs et les institutions autour de dix principes et complète ainsi le cadre posé par le référentiel de 2015 sur le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève de la maternelle au lycée. Ce cadre partagé par différents ministères et les associations représentatives des collectivités locales est de nature à renforcer la conduite de projets partenariaux dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle.

De même, certaines autres actions spécifiques peuvent participer à la construction des autres parcours des élèves, tel le parcours Avenir (Semaine École-Entreprise, Semaine de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat féminin, Prix lycéen Lire l'économie, etc.), qui permet à chaque élève à partir de la 6e de construire son orientation.

Ces actions éducatives, qui se déroulent dans le temps scolaire, peuvent éventuellement être prolongées dans le temps périscolaire, au profit d'une démarche éducative cohérente inscrite dans un projet éducatif territorial (PEdT).

### **3 - Modalités d'information des équipes éducatives et rappel des textes réglementaires**

Afin d'aider les équipes pédagogiques à procéder à ces choix, les actions éducatives présentées sur le [portail Éduscol](#) sont regroupées selon les neuf thèmes énoncés

précédemment. Ce classement vise à mettre en évidence leur contribution aux acquis des élèves en lien avec les enseignements et au lycée, à leur consolidation.

Il s'agit de faire connaître l'ensemble des actions éducatives afin :

- d'offrir aux écoles et aux établissements une vision globale de l'offre nationale souvent complétée par une offre locale ;
- de permettre aux enseignants de construire un programme cohérent avec les objectifs éducatifs et pédagogiques poursuivis dans le cadre du projet d'école ou d'établissement ;
- de permettre aux enseignants de nourrir la mise en œuvre des différents parcours éducatifs des élèves ;
- **de valoriser**, en continuité et en complémentarité avec l'action pédagogique conduite dans le cadre des enseignements, **les initiatives collectives ou individuelles** au sein des écoles et des établissements.

Il est en outre rappelé que toute initiative doit respecter les dispositions de la [note de service n° 95-102 du 27 avril 1995](#), relative aux conditions de participation du ministère en charge de l'éducation nationale à des concours scolaires et à des opérations diverses, ainsi que de la [note de service n° 99-118 du 9 août 1999](#) et de la [circulaire n° 2001-053 du 28 mars 2001](#), relative au code de bonne conduite des interventions des entreprises en milieu scolaire, toujours en vigueur.

L'ensemble des actions est consultable sur le portail Éduscol : <http://eduscol.education.fr/cid47920/programme-previsionnel-des-actions-educatives.html>

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,

La directrice générale de l'enseignement scolaire,  
Florence Robine

## Programme des actions éducatives 2017-2018

Source : <http://eduscol.education.fr/cid47920/programme-previsionnel-des-actions-educatives.html>

Adossées aux enseignements, les actions éducatives permettent de développer les connaissances et les compétences des élèves au moyen de pratiques pédagogiques singulières et innovantes. Le programme des actions éducatives recense l'ensemble des opérations nationales en direction des élèves des écoles, collèges et lycées.

### Qu'est ce qu'une action éducative ?

Les actions éducatives recouvrent la plupart des champs disciplinaires. Elles favorisent les initiatives collectives ou individuelles au sein de projets pluridisciplinaires. Il peut s'agir de dispositifs, de prix ou de concours, de journées ou de semaines dédiées. Leur mise en oeuvre est à l'initiative des enseignants et des équipes éducatives dans le cadre du projet d'école ou d'établissement. Elles encouragent les approches pédagogiques transversales.

Ces opérations permettent de nourrir les différents parcours éducatifs de l'élève : [parcours citoyen](#), [parcours d'éducation artistique et culturelle](#), [parcours éducatif de santé](#) et [parcours avenir](#).

Des actions éducatives communes entre école et collège favorisent la continuité pédagogique et la coopération entre les enseignants au sein du cycle 3 tout particulièrement.

### L'offre 2017-2018

**Cette rentrée 2017, est marquée par la volonté du ministère de construire une école de la confiance.**

Pour créer cet environnement favorable, une **fonction particulière est mise sur le respect d'autrui**, qui au même titre que les autres savoirs s'apprend par des enseignements spécifiques (l'enseignement moral et civique), mais aussi par l'ensemble des actions éducatives qui transmettent les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité, respect de la dignité de la personne humaine.

De même, **la culture et les arts à l'école participent à la construction de cette école de la confiance et du bien-être.**

Par ailleurs, **la promotion de la santé et du sport s'inscrit dans cette démarche, ainsi que l'ouverture de l'Ecole sur l'Europe et le monde.**

### L'offre d'actions éducatives est organisée en neuf thèmes principaux :

- culture scientifique, technique, industrielle et entrepreneuriale ;
- éducation à la citoyenneté ;
- éducation artistique et culturelle ;
- éducation au développement durable ;
- éducation aux médias et à l'information ;
- langue, littérature et philosophie ;
- histoire et mémoire ;
- sport, santé, sécurité, responsabilité ;
- recherche, innovation, expérimentation, usage du numérique.

### Ressources pour la mise en oeuvre d'actions éducatives

[La FAQ sur les sorties scolaires](#)

[Ressource : La démarche de projet](#)

La note de service relative aux conditions de participation à des concours scolaires : [note de service n° 95-102 du 27 avril 1995](#)

La note de service relative au code de bonne conduite des interventions d'entreprises en milieu scolaire : [note de service n° 99-118 du 9 août 1999](#) et de la [circulaire n° 2001-053 du 28 mars 2001](#)

## PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

### Textes de référence

- *Circulaire interministérielle N°2013-073 du 9 mai 2013 le parcours d'éducation artistique et culturelle (principes et modalités)*
- *Arrêté du 7 juillet 2015 relatif au parcours d'éducation artistique et culturelle (objectifs de formation et repère de progression)*
- *Circulaire n° 2016-011 du 3 février 2016 relative aux finalités éducatives et pédagogiques du pass éducation*
- *Circulaire n° 2017-003 du 10 mai 2017 relative au développement d'une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle, dans tous les temps de la vie des enfants et des adolescents*

**Ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques, d'actions éducatives, dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.**

Le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève repose sur les trois champs indissociables de l'éducation artistique et culturelle qui en constituent les trois piliers :

- des **rencontres** : rencontres, directes et indirectes, avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture... ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion... ;
- des **pratiques**, individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés ;
- des **connaissances** : appropriation de repères ; appropriation d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art et de contextualiser, décrire et analyser une œuvre ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

### Objectifs du parcours d'éducation artistique et culturelle

- **diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école** en ouvrant le champ de l'expérience sensible à tous les domaines de la création et du patrimoine ;
- **articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti**, en facilitant un travail convergent des différents acteurs et structures contribuant à l'éducation artistique et culturelle ;
- **donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part** dans le cadre d'enseignements ou d'actions éducatives, le parcours n'étant pas une simple addition ou juxtaposition d'actions et d'expériences successives et disparates, mais un enrichissement progressif et continu.

**Fondements** : enseignements de culture humaniste et scientifiques et technologiques ; avec une place particulière accordée aux enseignements artistiques (arts plastiques, éducation musicale, histoire de l'art).

### Modalités

- Le parcours est jalonné de projets organisés sur les différents temps, scolaire, périscolaire et extrascolaire, dans le cadre des enseignements disciplinaires et pluridisciplinaires ou dans le cadre *d'actions éducatives*. Cette démarche de projet favorise l'accroissement de l'autonomie et la prise de responsabilité au sein d'un groupe, le recours à l'expérimentation, au tâtonnement, l'observation partagée et la communication, le développement de la créativité par l'émulation,

l'engagement et l'implication personnelle, le plaisir à travailler ensemble à un projet commun, le respect des élèves entre eux, en particulier l'égalité entre les filles et les garçons.

- Les projets, disciplinaires ou transdisciplinaires, sont co-construits en partenariat avec les instances culturelles, collectivités territoriales et associations.

## Outils

- *Charte pour éducation artistique et culturelle.*



- *Référentiel commun* précisant les grands objectifs de formation visés tout au long du parcours  
**Fréquenter (Rencontres)**

- Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres
- Echanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture
- Appréhender des œuvres et des productions artistiques
- Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire

### **Pratiquer (Pratiques)**

- Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production
- Mettre en œuvre un processus de création
- Concevoir et réaliser la présentation d'une production
- S'intégrer dans un processus créatif
- Réfléchir sur sa pratique

### **S'approprier (Connaissances)**

- Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique
- Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique
- Mettre en relation différents champs de connaissances
- Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre
- *Guide pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle*





## PARCOURS AVENIR

Fondé sur l'acquisition de compétences et de connaissances relatives au monde économique, social et professionnel.

- **Objectifs généraux :**

- comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations ;
- développer le sens de l'engagement et de l'initiative ;
- élaborer le projet d'orientation scolaire et professionnelle.

- **Visées :**

### ORIENTATION

- Rendre les élèves acteurs dans la construction de leur projet d'orientation afin qu'ils aient une meilleure visibilité des procédures, des filières de formation et des choix d'orientation possibles ;
  - Approfondir leur connaissance de l'ensemble des métiers (y compris les métiers émergents) ;
  - Renforcer le dialogue au sein de la communauté éducative et faire de l'orientation un objet de travail commun dans la conception du parcours et l'élaboration de projets transdisciplinaires ;
- Orientation : des intervenants extérieurs au système éducatif apportent leur contribution aux actions d'information préparatoires à l'orientation.*

### INFORMATION

- Mieux connaître le tissu économique local en développant des partenariats avec l'ensemble de la société civile pour une meilleure information des élèves. moyens d'accéder à l'information sur le système scolaire et universitaire, sur les professions et sur la carte des formations qui y préparent. L'établissement scolaire entretient des contacts avec *les organisations professionnelles et les entreprises partenaires de la communauté éducative afin de faciliter leur participation à l'information*

### RAPPROCHER

- Faciliter et développer les échanges entre l'Ecole et les acteurs du monde économique par des conventions locales pour délivrer aux élèves l'information la plus adaptée à leurs besoins.
- Relation école-entreprise : *acquérir les clés de compréhension du monde professionnel* pour développer son autonomie et construire son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Actions pour développer la relation école-entreprise :

- Recherche de stages
- Promotion enseignement professionnel
- Opérations de sensibilisation (semaine industrie, semaine ESS, sensibilisation entrepreneuriat au féminin, la semaine école-entreprise, classes en entreprise, visite d'entreprise / de site de production, accueil d'entrepreneurs à l'école, participation à des salons.

## LE PARCOURS EDUCATIF DE SANTE

### Textes de référence

- loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé
- circulaire n° 2016-008 du 28 janvier 2016
- circulaire n°2011-216 du 02 décembre 2011

### Objectif

Structurer la présentation

- des dispositifs de protection de la santé des élèves,
- des activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques
- des activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence aux programmes scolaires.



(Guide d'accompagnement pour le parcours éducatif santé)

### Visées

- réduire les inégalités sociales, d'éducation et de santé pour permettre la réussite de tous les élèves et promouvoir une École plus juste et plus équitable ;
- offrir aux élèves les conditions favorables aux apprentissages
- permettre à chacun d'entre eux d'acquérir les connaissances, les compétences et la culture nécessaires à la construction d'un individu et d'un citoyen responsables. Elle concourt à créer un environnement scolaire favorable et constitue un élément clé d'une École du bien-être et de la bienveillance.

### Organisation

Contenu adapté aux besoins et demandes des élèves et aux ressources disponibles. Dispositif au service du contenu des projets déjà menés par les acteurs éducatifs.

### Axes

- **Éducation à la santé**, fondée sur le développement des compétences psychosociales en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (domaine 3 - la formation de la personne et du citoyen) et le développement des compétences disciplinaires dans le cadre des programmes d'enseignement et des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), propose des activités intégrant l'alimentation, l'hygiène, les rythmes de vie, la prévention des addictions, la sécurité, etc.

Les actions éducatives peuvent notamment reprendre les priorités définies dans la circulaire n°2011-216 du 02 décembre 2011:

- faire acquérir aux élèves des bonnes habitudes d'hygiène de vie ;
- généraliser la mise en œuvre de l'éducation nutritionnelle et promouvoir les activités physiques (intégrant la prévention du surpoids et de l'obésité) ;
- généraliser l'éducation à la sexualité (accès à la contraception et prévention des IST et du sida) ;
- généraliser la prévention des conduites addictives ;
- organiser la prévention des « jeux dangereux » et participer à la prévention et à la lutte contre le harcèlement entre élèves ;

- repérer les signes d'alerte témoignant du mal-être et organiser le cas échéant la prise en charge des élèves repérés, notamment des victimes ou des auteurs de harcèlement ;
- renforcer l'éducation à la responsabilité face aux risques (formation aux premiers secours).
- **Prévention : conduites à risques, conduites addictives.** Actions centrées sur une ou plusieurs problématiques de santé prioritaires ayant des dimensions éducatives et sociales (conduites addictives, alimentation et activité physique, vaccination, contraception, protection de l'enfance par exemple...).

Les démarches de prévention mobilisent les familles et les acteurs locaux du territoire. Ces actions doivent répondre aux besoins des élèves d'un territoire scolaire identifié et proposer des actions réalisables en fonction des ressources. Cela nécessite un travail de diagnostic.

- **Protection de la santé : environnement favorable à la santé et au bien-être.** Les actions relevant de l'axe **protection** visent à créer un **climat d'établissement favorable à la santé et au bien-être de tous les membres de la communauté éducative**. Il s'agit d'une démarche à mener collectivement, centrée sur l'amélioration de l'environnement de l'établissement (la restauration, l'ergonomie, les locaux, les sanitaires).

Cela comprend aussi **les ressources disponibles pour les élèves et leurs familles en matière de santé** comme les visites médicales et de dépistage, les examens systématiques et à la demande, le suivi infirmier, l'accompagnement social, les dispositifs locaux de prise en charge des enfants et adolescents (PMI, maisons des adolescents, secteur de psychiatrie, réseau « dys », etc.).

Ex : Association Française des Aidants : faire connaître la situation des jeunes en relation d'aide, problématique pour laquelle les recherches à l'étranger (Grande-Bretagne, Belgique notamment) permettent d'avoir une vision d'ensemble. Par "jeune aidant", on entend " un enfant, adolescent, ou jeune adulte de moins de 25 ans qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à un membre de son entourage proche qui est malade, en situation de handicap ou de dépendance" (définition établie par l'AFA d'après la Confédération des organisations familiales de l'Union européenne-COFACE et de l'art. L 113-1-3 du code de l'action sociale et des familles). On estimerait à environ 140 000 jeunes aidants en France, soit en moyenne 2 élèves aidants par classe.

#### Ressources (liste non exhaustive)

- FilGood, un outil pour le diagnostic local collectif et participatif du bien-être physique, mental et social des élèves dans les établissements scolaires a été développé par l'association ADOSEN - Prévention Santé MGEN, partenaire actif du ministère de l'éducation nationale sur les questions de santé publique
- Un guide sanitaire d'accompagnement de projets éducatifs relatifs aux sanitaires a été élaboré. Ce guide a pour but d'accompagner les équipes des établissements scolaires sur la question de l'état des sanitaires dans les établissements scolaires. Il invite à une mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'Éducation nationale et des collectivités territoriales pour initier dans les établissements des projets éducatifs favorables au bien-être des jeunes.
- M@gistère plateforme de formation continue qui propose un ensemble de parcours pour les enseignants.

## LE PARCOURS CITOYEN DE L'ELEVE

### Textes de référence

- *Décret relatif au Socle commun de connaissances, de compétences et de culture : BO n°17 du 23-4-2015*
- *Circulaire n° 2016-092 du 20-6-2016 relative au parcours citoyen de l'élève*
- *Circulaire relative aux orientations générales pour les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté.*

### Objectifs

- Aider à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement ;
- Concourir à la transmission des valeurs et principes de la République et de la vie dans les sociétés démocratiques.

Public : Citoyens en devenir qui prennent progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

### Champs

Adossé à l'ensemble des enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique, l'éducation aux médias et à l'information, et participant du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, le parcours citoyen concourt à la transmission

Le parcours citoyen met en cohérence la formation de l'élève sur le temps long de sa scolarité, du primaire au secondaire, mais aussi sur l'ensemble des temps éducatifs de l'élève, scolaire, périscolaire et extra-scolaire.

Le parcours citoyen permet d'aborder les grands champs de l'éducation à la citoyenneté

- la transmission des valeurs républicaines et du principe de laïcité ;
- la culture de l'égalité entre sexes et du respect mutuel ;
- lutte contre toutes les formes de discriminations et en particulier la prévention et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, notamment à travers l'ouverture sur l'Europe et le monde ;
- la prévention et la lutte contre le harcèlement ;
- la lutte contre l'homophobie ;
- l'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- l'éducation aux médias et à l'information ;
- l'éducation à la défense

Le parcours citoyen de l'élève repose sur :

- des connaissances dispensées dans le cadre des enseignements ;
- des rencontres avec des acteurs ou des institutions à dimension citoyenne ;
- des engagements dans des projets ou actions éducatives à dimension citoyenne.

Parcours citoyen dans le cadre des enseignements

- engage tous les enseignements dispensés notamment histoire-géographie, français, éducation physique et sportive, enseignements artistiques, enseignement de la défense, éducation aux médias et à l'information.
- l'enseignement moral et civique permet de structurer la continuité et la progressivité des apprentissages et des expériences de l'élève (démarches pédagogiques diversifiées, telles la

discussion à visée philosophique, le débat argumenté ou en interdisciplinarité, dans le cadre des enseignements, des enseignements pratiques interdisciplinaires ou des projets éducatifs de l'école ou de l'établissement). Il établit des liens explicites entre le travail mené sur l'ensemble des temps scolaires, périscolaires et extra scolaires. Il donne l'impulsion d'un travail conduit par l'ensemble de la communauté éducative (personnels enseignants et non enseignants, partenaires extérieurs, notamment issus de la société civile).

- enrichissement par l'engagement des élèves, dans des projets ou actions éducatives à dimension citoyenne mais également morale relevant de choix de société (participation, notamment au cours du cycle 4, à une cérémonie commémorative, visite d'un lieu de mémoire ou toute autre action relevant du champ mémoriel ; participation individuelle ou collective à des actions ou projets citoyens dans le domaine des arts, de la littérature, de l'histoire ; participation à des rencontres sportives...).

Les actions éducatives permettent de travailler les différentes composantes de la citoyenneté et de mettre en pratique les champs de connaissances abordés notamment par les quatre domaines de l'enseignement moral et civique.

Parcours citoyen dans le fonctionnement des établissements et la vie scolaire

Etablissement : lieu d'apprentissage de l'exercice individuel et collectif de la citoyenneté par :

- la sensibilisation à l'explicitation du droit qui régit les actes et les règles élaborées au sein des instances scolaires ;
- l'exercice de responsabilité au sein des instances scolaires et de l'association sportive ;
- l'engagement dans des actions liées aux projets d'écoles et d'établissements.

Parcours reposant sur la mobilisation de tous les acteurs

L'ensemble de la communauté éducative est impliquée dans la réussite du parcours citoyen de l'élève :

- personnels d'éducation, de santé, d'encadrement, d'orientation, d'aide (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap), de suivi psychopédagogique ;
- associations partenaires de l'école publique porteuses de projets co-construits et ancrés dans l'environnement proche des élèves.
- les collectivités locales et territoriales avec notamment l'élaboration de projets éducatifs territoriaux départementaux (ex : plan mercredi) ;
- les membres de la réserve citoyenne

## Outils

- sites ressources ;
- FOLIOS ;
- Cérémonie républicaine de fin de scolarité obligatoire ;

Le diplôme national du brevet atteste la maîtrise de ce socle commun qui intègre, dans les différents domaines qui le composent, tout autant les connaissances et compétences scolaires que les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays. Il implique la totalité des enseignements portés par les différentes disciplines. Pour le certificat de formation générale, le niveau de maîtrise du socle commun atteint est apprécié en référence aux connaissances et compétences fixées par le programme du cycle 3, dans la perspective d'une poursuite d'études. La réussite des élèves à l'un ou l'autre de ces diplômes constitue un premier aboutissement de leurs apprentissages et, à travers la cérémonie républicaine de remise du diplôme national du brevet ou du certificat de formation générale, la Nation reconnaît le mérite de l'élève qui s'est impliqué avec succès dans ses apprentissages scolaires.

## Bilan qualitatif d'une action éducative

Nom du collègue : .....

Thème : ..... Titre de l'action : .....

Évaluez votre satisfaction globale concernant les points suivants :

- **Prise de contact de l'association avec le collègue :**

1 Pas du tout satisfait 2 Plutôt pas satisfait 3 Plutôt satisfait 4 Tout à fait satisfait

- **Programmation des actions dans le collège :**

1 Pas du tout satisfait 2 Plutôt pas satisfait 3 Plutôt satisfait 4 Tout à fait satisfait

Évaluez votre satisfaction globale concernant les points suivants :

- **Réponse aux attentes :** 1 Pas du tout satisfait 2 Plutôt pas satisfait 3 Plutôt satisfait 4 Tout à fait satisfait

- **Atteinte des objectifs :** 1 Pas du tout satisfait 2 Plutôt pas satisfait 3 Plutôt satisfait 4 Tout à fait satisfait

- **Organisation générale :** 1 Pas du tout satisfait 2 Plutôt pas satisfait 3 Plutôt satisfait 4 Tout à fait satisfait

Contenus : quel est votre niveau de satisfaction concernant ...

- **L'adaptation du contenu à vos besoins :**

1 Pas du tout satisfait 2 Plutôt pas satisfait 3 Plutôt satisfait 4 Tout à fait satisfait

- **La qualité et la pertinence du contenu :**

1 Pas du tout satisfait 2 Plutôt pas satisfait 3 Plutôt satisfait 4 Tout à fait satisfait

Animation : quel est votre niveau de satisfaction concernant ...

- **La disponibilité et l'écoute de l'intervenant :**

1 Pas du tout satisfait 2 Plutôt pas satisfait 3 Plutôt satisfait 4 Tout à fait satisfait

- **La qualité de l'ambiance et des échanges :**

1 Pas du tout satisfait 2 Plutôt pas satisfait 3 Plutôt satisfait 4 Tout à fait satisfait

- **La pertinence et la variété des méthodes utilisées :**

1 Pas du tout satisfait 2 Plutôt pas satisfait 3 Plutôt satisfait 4 Tout à fait satisfait

Quelle impression générale de cette action en trois mots :

-----